

ST AUBIN D'ECROSVILLE

église

MINISTÈRE  
DE  
L'INSTRUCTION PUBLIQUE  
ET DES BEAUX-ARTS.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

ARRÊTÉ.

BEAUX-ARTS.

INVENTAIRE SUPPLÉMENTAIRE

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS,

DES  
MONUMENTS HISTORIQUES.

Vu la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques et notamment l'article 2, modifié et complété par la loi du 23 juillet 1927;

La Commission des monuments historiques entendue;

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

L'église de St-Aubin d'Ecrosville

(Eure)

appartenant à la commune de St-Aubin d'Ecrosville

est

inscrit sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

ART. 2.

Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département, pour les archives de la préfecture <sup>et</sup> au maire de la commune d'Ecrosville.

qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Pour ampliation

26 DEC 1927

Pour le Directeur des Beaux-Arts  
Le chef du Bureau des Monuments  
Historiques,

Paris, le  
pour le Ministre et par délégation spéciale

Le Directeur des Beaux-Arts

Paul LÉON

8-104-1927. 10715



Département :  
EURE  
  
Commune :  
ST AUBIN D ECROSVILLE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
EVREUX  
Hôtel des impôts 11 rue Georges  
POLITZER 27021  
27021 EVREUX  
tél. 02-32-23-31-32 -fax 02-32-23-31-40  
cdf.evreux@dgif.finances.gouv.fr

Section : C  
Feuille : 000 C 04

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 27/08/2014  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49  
©2012 Ministère de l'Économie et des  
Finances

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

